

## 7. MENTION LÉGALE

### Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données à caractère personnel

L'agence des 50 pas géométriques est responsable du traitement de données des occupants de la zone des cinquante pas géométriques dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses missions.

La communication des données est obligatoire pour permettre à l'Agence des 50 pas géométriques d'accomplir ses diligences.

Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données en vue de l'observation et du suivi des occupations des terrains, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général.

Les données à caractère personnel recueillies sont traitées dans le strict respect du secret professionnel et ne sont pas transférées à des tiers autres que les partenaires habilités de l'Agence des 50 pas géométriques et ceux concourant à l'établissement de statistiques d'intérêt général.

Conformément au chapitre 5 (section 2) de la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit), d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du secrétariat du service de régularisation qui vous communiquera toute information à cette fin.

**Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :**  
Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue - Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France



#### Contact /Information

Agence des 50 pas géométriques de la Martinique

Immeuble Le Trident - 12-14 Av. Louis Domergue - Montgérald - 97200 Fort de France

Tél. 0596 42 65 20 • Fax 0596 39 78 37

contact@50pas972.com • www.agence50pas972.org

SERVICE RÉGULARISATION FONCIÈRE  
0596 42 65 23 - 0596 42 65 30

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 • les lundi, mardi et jeudi de 14h00 - 17h00 UNIQUEMENT SUR RDV



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA RÉGION MARTINIQUE



## DEMANDE DE CESSION

à titre onéreux d'un terrain de la zone des 50 pas géométriques supportant une construction à

Usage d'habitation

Usage professionnel

Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :

Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue  
Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France

### Cadre réservé à l'Administration

N° dossier :

Dossier traité au titre de :  Loi n°86-2 du 3 janvier 1986  
 Loi n°96-1241 du 30 décembre 1996 modifiée  
 Aide exceptionnelle

### 1. IDENTITÉ et coordonnées du demandeur

#### Vous êtes une personne physique

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom\* :

Nom épouse :

Prénoms\* (dans l'ordre de l'état-civil) :

Situation familiale\* :  Célibataire  Marié(e)  Divorcé(e)  Pacsé(e)  Concubinage  Veuf (ve)

Profession :

Adresse\* :

Code postal :  Commune :

Tél fixe :  Portable :

E-mail :  @

#### Vous êtes une personne morale (ex : entreprise, commerce...)

Dénomination\* :

Raison sociale :

N° SIRET\* :  Forme juridique :

Représentant de la personne morale :  Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom\* :

Prénoms\* (dans l'ordre de l'état-civil) :

Profession :

Nature de l'activité :

Agissant en qualité de :

Adresse\* :

Code postal :  Commune :

Adresse du siège social\* :

Code postal :  Commune :

Tél fixe :  Portable :

E-mail :  @

## 2. DEMANDE de cession (cochez les cases correspondantes)

### En tant que personne physique,

je sollicite la cession d'un terrain situé dans un espace urbain ou d'urbanisation diffuse dans un secteur de la zone des cinquante pas géométriques et supportant une construction à usage d'habitation.

#### Je déclare que :

### je suis moi-même l'auteur de cette construction

### je suis un des ayants droits de la personne désignée ci-dessous (préciser les noms et prénoms dans l'ordre de l'état-civil)

Auteur de la construction :

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénoms\* (dans l'ordre de l'état-civil) : \_\_\_\_\_

Je joins, dans ce cas, s'agissant d'une succession les documents suivants :

- la copie du livret de famille du ou des parents décédés, tenu à jour
- un certificat d'hérédité du parent décédé ou un acte de notoriété après décès
- un pouvoir désignant le représentant des autres ayants droits (à légaliser en mairie du domicile de chacun)
- ou** un certificat de désistement des autres ayants droits à mon profit (à légaliser en mairie du domicile de chacun)
- un autre justificatif (à indiquer) \_\_\_\_\_

### je suis actuellement l'occupant d'une construction

- dont l'auteur ou ses ayants droits ne peuvent être identifiés, je joins dans ce cas :  
la déclaration sur l'honneur du demandeur attestant que le propriétaire ou ses ayants droits ne peuvent être identifiés
- qui m'a été cédée par son auteur, je joins dans ce cas :  
un justificatif (à indiquer) \_\_\_\_\_

### En tant que personne morale,

je sollicite la cession d'un terrain situé dans un espace urbain ou d'urbanisation diffuse dans un secteur de la zone des cinquante pas géométriques et supportant une construction affectée à l'exploitation d'un établissement à usage professionnel de l'entreprise citée page précédente.

## 3. DEMANDE d'aide exceptionnelle<sup>1</sup>

### Je soussigné(e)

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénoms\* (dans l'ordre de l'état-civil) : \_\_\_\_\_

ayant déposé une demande de cession d'un terrain supportant une construction à titre d'**habitation principale**, édiée avant le 1<sup>er</sup> janvier 1995, sur un terrain de la zone des 50 pas géométriques classé en espace urbain ou d'urbanisation diffuse, sollicite le bénéfice de l'**aide exceptionnelle** de l'État à l'acquisition de ce terrain.

#### Je joins les documents suivants :

- la copie de la déclaration d'ensemble des revenus concernant l'avant dernière année précédant celle de la demande de cession<sup>2</sup>
- la copie de l'avis d'imposition se rapportant aux revenus concernant l'avant dernière année précédant celle de la demande de cession<sup>2</sup>
- la taxe d'habitation antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1995

\* Mention obligatoire  
(1) uniquement dans le cas d'une habitation principale  
(2) pour un dossier déposé en 2010 les revenus concernés sont ceux de 2008 (N-2)

**Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue - Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France**

## 4. RENSEIGNEMENTS concernant le terrain

La construction se trouve sur un terrain cadastré sous la section : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

est situé sur le territoire de la commune : \_\_\_\_\_

du lieu-dit : \_\_\_\_\_

#### Je joins :

- l'extrait du plan cadastral du terrain
- la matrice cadastrale (relevé de propriété bâti et non-bâti) prouvant que la construction est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1995
- la photo du bâtiment

#### Je demande la cession d'un terrain

d'une superficie de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>.

## 5. DOCUMENTS permettant d'établir l'ancienneté de la construction (cochez les cases correspondantes)

### Usage d'habitation

#### Je joins obligatoirement l'un des documents suivants :

- la copie de la déclaration modèle H1 (maison individuelle) ou modèle H2 (immeuble collectif) accompagnée d'un document attestant de la date de construction
- la copie de l'avis d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1995
- la copie du titre de propriété ou de jouissance éventuellement détenu par le demandeur
- la copie du permis ou de l'autorisation de construire
- la copie de l'Autorisation d'Occupation Temporaire
- un autre justificatif (à indiquer) \_\_\_\_\_

### Usage professionnel

#### Je joins obligatoirement l'un des documents suivants :

- la copie de la déclaration modèle P (bien à usage professionnel) souscrite par mes soins ou établie d'office par le service compétent à l'occasion de l'édification de(s) bâtiment(s) construit(s) avant le 1<sup>er</sup> janvier 1995 accompagnée d'un document attestant de la date de construction
- la copie de l'avis d'imposition de la taxe professionnelle (l'année servant de base au calcul de l'imposition doit être antérieure à 1995)
- la copie du permis ou de l'autorisation de construire antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1995
- un autre justificatif (à indiquer) \_\_\_\_\_

## 6. ENGAGEMENTS

Je suis informé(e) qu'en cas d'avis favorable de l'État à la cession du terrain, je recevrai une offre de cession qui indiquera le montant que je devrai payer pour devenir pleinement propriétaire et obtenir mon titre de propriété.

Fait (en trois exemplaires) à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

**Dossier à déposer ou à adresser en trois exemplaires par envoi recommandé avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Agence des 50 pas géométriques 12-14 Avenue Louis Domergue - Immeuble le trident - Montgérald - 97200 Fort de France**